



COOPERATION UNESCO-RDC

Quelle stratégie pour la
reconstruction en RDC?

*Par Francisco K. Seddoh,
Président du Groupe de Travail Intersectoriel
De l'UNESCO pour la reconstruction de la RDC*

I. POURQUOI UNE STRATEGIE DE COOPERATION UNESCO-RDC?

- I.1 Les grandes étapes de l'évolution récente de la situation politique en RDC
 - 2 août 1998: Début de la guerre
 - Réunion de Lusaka
 - Accord de paix de Sun City

1.2. L' implication des Nations Unies

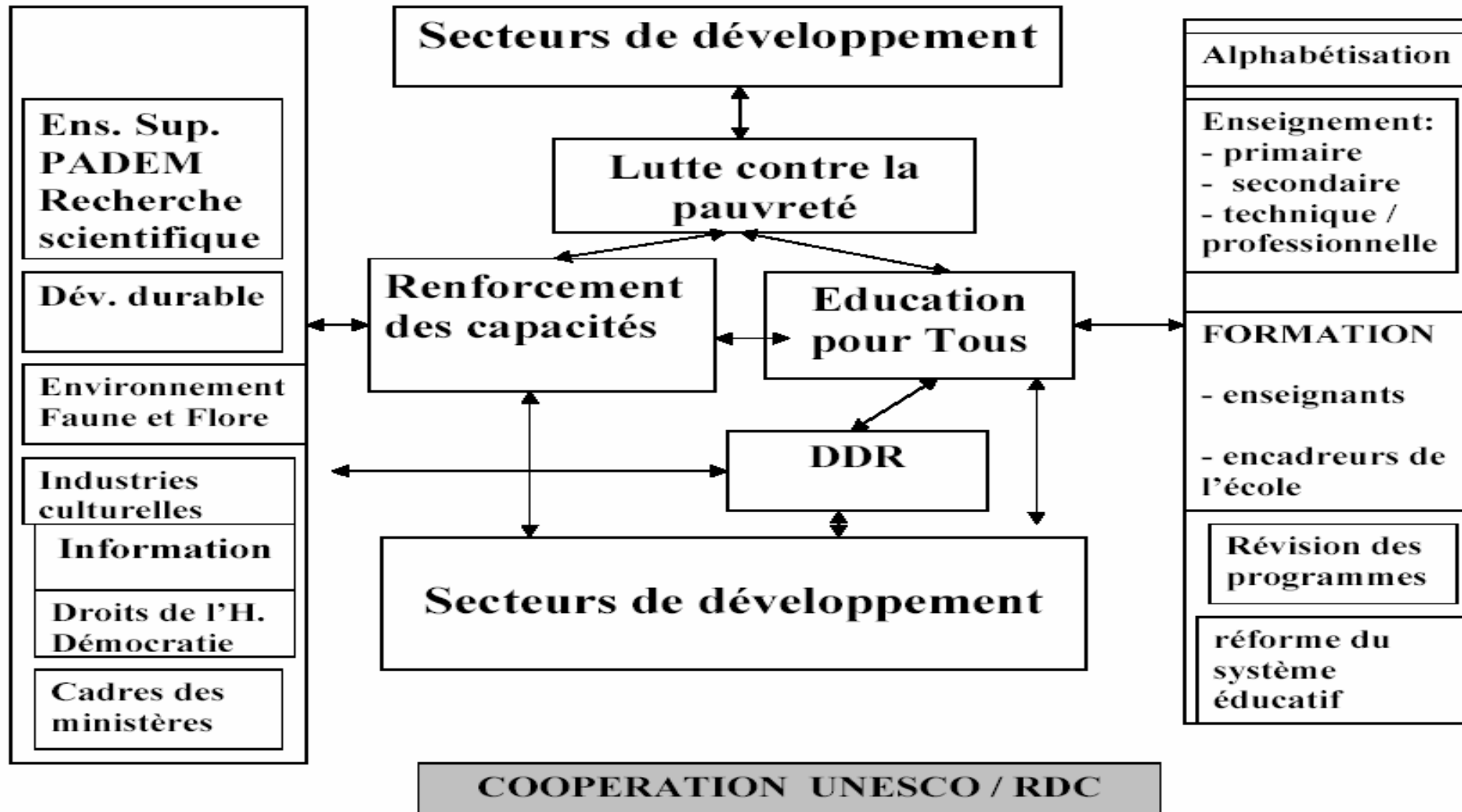
Mission du Conseil de Securite des Nations Unis

- Recommandation aux acteurs multilatéraux et bilatéraux pour leur appui a la reconstruction

Implication de l'UNESCO

- Visite du DG en RDC: Communiqué conjoint
- Création du Groupe de Travail intersectoriel
- Elaboration de la stratégie de coopération UNESCO/RDC

II. Approche adoptée pour l'élaborer d'une stratégie



III. Les Grandes orientations de la stratégie

- a. Appui à la reconstruction du système éducatif
- b. Gestion intégrée de l'environnement pour le développement
- c. Patrimoine culturel
- d. Patrimoine mondial
- e. Promotion de la sécurité humaine et de la paix
- f. Promotion de la société de l'information

III.1 APPUI A LA RECONSTRUCTION DU SYSTEME EDUCATIF

- Réforme et modernisation du système
- Renforcement des capacités institutionnelles
- Reconstruction et équipement des écoles et établissements de formation et de recherche
- Production et distribution du matériel didactique de première nécessité
- Education à la prévention du VIH/SIDA
- Education pour la réinsertion sociale et économiques des jeunes déscolarisés, enfants de la rue, ex-combattants, enfants handicapés
- Education des femmes et des jeunes filles
- Elaboration et mise en oeuvre de politiques, programmes et développement des ressources humaines dans l'enseignement supérieur

III.2 GESTION INTEGREE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT(1)

- Gestion rationnelle des ressources en eau (Projet SIMDAS, PHI, MAB)
- Renforcement des centres d'excellence existants (ERAIFT)
- Développement des ressources humaines dans le domaine des sciences
- Développement de l'éducation scientifique et de l'éducation à la biodiversité (Communication, éducation, sensibilisation du public – CESP)

III.2 GESTION INTEGREE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT (2)

- Appui à la mise en oeuvre des conventions environnementales (Protocole de Kyoto)
- Participation aux initiatives en cours dans la sous-region (Congo Basin Forest Partnership, CBFP)
- Appui au suivi ecologique (télédétection)
- Appui aux initiatives locales pour l'utilisation des sources d'énergies nouvelles et renouvelables
- Appui institutionnel: Renforcement de la capacité de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)

III.3 PATRIMOINE CULTUREL: DIALOGUE, SAUVEGARDE, PROTECTION

- Mise en place d'une politique pour le développement
- Révalorisation et promotion du patrimoine
- Promotion des arts vivants et des entreprises culturelles

III.4 PATRIMOINE MONDIAL

- Protection et amélioration de la gestion des 5 sites inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- Consolidation des activités commencées pendant la période de conflits
- Soutien au personnel sur le terrain
- Appui à l'Institut Congolais de la Conservation de la Nature (ICCN) pour la mise en place d'un système de suivi
- Appui à la participation de la communauté locale dans la conservation des sites
- Recensement des menaces qui pèsent sur les 5 sites

III. 5 PROMOTION DE LA SECURITE HUMAINE ET DE LA PAIX

- Création d'un espace de dialogue au niveau régional sous-régional et international
- Promotion de principes démocratiques et des droits de l'homme
- Renforcement des capacités des parlementaires, des magistrats, officiers de l'armée, des membres de la société civile et forces de sécurité et de police
- Promotion des droits de la femme: renforcement des capacités et élimination des violences

III.5 PROMOTION DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION

- Développement de médias libres et indépendants
- Promotion du pluralisme et de l'indépendance des médias
- Formation des professionnels des médias
- Promotion des nouvelles technologies de la communication
- Adoption d'une législation des médias et d'un cadre réglementaire assurant l'indépendance des médias
- Organisation d'une campagne publique dans le cadre du programme DDR
- Renforcement des radios communautaires et centres communautaires multimedias.

IV. ACTIONS ENTREPRISES

(PROGRAMME ORDINAIRE)

IV.1 EDUCATION

- Avant-projet PNA/EPT
- Formation en évaluation et suivi des acquis scolaires
- Intégration de la prévention au VIH/SIDA dans les programmes du Secondaire
- Atelier UNESCO/OIT sur l'Enseignement Technique et Professionnel
- Appui à la Chaire UNESCO (Université de Kinshasa) pour un colloque dans le domaine des droits de l'homme
- Démarrage des activités de l'antenne de Kinshasa de la Chaire de Sciences de l'Education en Afrique Centrale
- Appui au PADEM (Pacte de Modernisation de l'Enseignement Supérieur)
- Préparation de la Table Ronde sur l'Education (avec l'appui de la Coopération belge)

IV. ACTIONS ENTREPRISES (PROGRAMME ORDINAIRE)

IV.2 CULTURE

- Appui au Ministère de la Culture pour finaliser des projets relatifs à la sauvegarde du patrimoine culturel
- Mise en place d'un comité d'experts pour la révision de la loi sur les droits d'auteur
- Célébration de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur

IV. ACTIONS ENTREPRISES *(PROGRAMME ORDINAIRE)*

IV.3 COMMUNICATION

- Formation des femmes des media aux NTIC
- Stage de spécialisation en documentation écrite et audiovisuelle (20 stagiaires de la RDC)
- Leadership du bureau UNESCO/Kinshasa dans l'appui à la Haute Autorité des Medias
- Appui aux radios communautaires dans l'est du pays
- Projet intersectoriel pour la création d'un réseau de ressources pédagogiques et techniques d'enseignement à distance pour l'ensemble du territoire

IV. ACTIONS ENTREPRISES *(PROGRAMME ORDINAIRE)* *IV.4 SCIENCE*

- Appui au développement de l'ERAIFT
- Appui à la préparation des Etats Généraux de la recherche

V. ACTIONS ENTREPRISES

PARTENARIATS ET MOBILISATION DE FONDS EXTRABUDGETAIRES

- Sensibilisation des bailleurs de fonds
- Contribution des partenaires:
 - Japon: fonctionnement du groupe de travail; formation des inspecteurs de d'éducation
 - Etats-Unis: reconstruction du systeme educatif (EPT, formation des enseignants, production de manuels scolaires)
 - BAD: Etude/evaluation du SECOPE et de l'Inspection Generale, formation du personnel de l'éducation
 - Norvege et Japon: Appui au programme UNESCO/PEER dans l'est du pays
 - Belgique, Japon et Italie: Conference internationale sur l'avenir du patrimoine mondial en RDC.
 - Partenariat multiple: GTZ, UE, Belgique, UNF, WWF, WCS, GIC, ZSL, IGCP, IRF pour la protection des sites du patrimoine mondial
 - Japon: Appui à la préparation des Etats Généraux de la recherche

V. ACTIONS ENTREPRISES

PARTENARIATS ET MOBILISATION DE FONDS EXTRABUDGETAIRES

APPUI de la **BAD** au Secteur de l'Éducation en RDC

- A. Appui à l'élaboration d'une politique sectorielle
 - Mise en oeuvre d'études envisagées (adéquation de l'ens. tech./formation prof.; réinsertion socio-professionnelle de jeunes filles et garçons; ens. privé et objectifs EPT; NTIC et formation des enseignants; PADEM)
- B. Mise en place d'un système d'information pour la gestion de l'éducation
- Renforcement des capacités institutionnelles (planification, formation et gestion pédagogique)

CONCLUSIONS

La reconstruction: Facteur essentiel de la restauration de la paix

Engagement de l'UNESCO

- Stratégie: Partenariat, collaboration multilatérale et bilatérale, projets intersectoriels
- Priorités: Développement des ressources humaines, renforcement des capacités, appui à l'élaboration de politiques et stratégies de planification
- Actions
 - Celles relevant de l'urgence (DDR)
 - Celles visant à consolider le processus de reconstruction et de développement durable

Intégrer les solutions en RDC dans une approche régionale et sous-régionale (Grands Lacs, NEPAD, Union Africaine)